

Réunion mensuelle du 07 novembre 2016

Sont présentes 42 personnes

Salon Epoqu'auto 2016 :

Cette année notre stand a été plus facile à installer, et au cours de ces 3 journées la majorité de nos adhérents et amis a pu s'y retrouver avec son habituelle bonne humeur et convivialité.

Un grand merci à Claude, Serge et Denis pour l'exposition de leurs voitures et à tous les bénévoles qui dès jeudi ont participé au montage, et qui sont restés tardivement dimanche pour le démontage.

Pour information, le coût de cette manifestation a été de l'ordre de 300 euros pour HRA.

Après notre prochaine Assemblée Générale, nous nous poserons la question de notre participation et des aménagements à envisager pour le Salon Epoqu'auto des 10/11/12 novembre 2017.

Réunion d'information FFVE :

A l'occasion de ce Salon, la Fédération Française des Véhicules d'Epoque (HRA est l'adhérent N° 1000) organisait une réunion d'information à laquelle Jean Pierre Pons a participé.

Ont été abordés les sujets suivants :

Exemption de restriction de circulation des véhicules de collection :

Il faut retenir que la carte grise collection est aujourd'hui privilégiée pour une libre circulation dans Paris.

Pour les autres grandes agglomérations, il faut attendre la parution des décrets municipaux propres à chaque ville pour connaître les restrictions et exemptions éventuelles.

Pour être complet, nous vous demandons de prendre connaissance de la pièce jointe FFVE N° 92

Contrôle technique pour les véhicules en carte grise collection :

Les véhicules en carte grise collection doivent subir un contrôle technique tous les 5 ans.

La FFVE et les Assurances automobiles sont en discussion pour obtenir un contrôle allégé et du type sécuritaire dont le coût approcherait les 40 euros.

Réactualisation d'un décret sur les organisations des sorties Club :

Un décret d'il y a cinq ans a été remis à l'ordre du jour. Il consiste à imposer pour toute Association, qui organise un voyage de groupe avec repas et nuitées, d'avoir un agrément voyage et d'employer un salarié voyageur (!!!)

Le résultat de ce lobbying des voyageurs est à suivre pour ne pas se retrouver en infraction lors de nos futures sorties.

Assurances Club et individuelles :

Les assurances Club et individuelles minimum sont en cours de réflexion entre la FFVE et les Assureurs.

Il faut aussi savoir que les véhicules transportés sur remorque, par un particulier, ne sont pas assurés en cas de sinistre, il y a lieu de vérifier et de se renseigner individuellement auprès de son assurance dans le cas de ce type de transport.

Journée Nationale du Véhicule d'Epoque :

La FFVE a déterminé la date du 30 avril 2017 pour être la Journée Nationale du Véhicule d'Epoque.

La FFVE ne fait rien de particulier pour cet évènement et chaque Club est libre d'organiser individuellement ou en clubs groupés des manifestations à cette occasion. L'objectif est de faire rouler un maximum de véhicules d'époque ce jour-là. Et d'une manière générale il est recommandé,

- lors de toutes sorties club, d'éviter de rouler en « paquets » pour ne pas perturber la circulation normale,
- en cas d'occupation de parkings de villes traversées, d'obtenir des autorisations auprès des Mairies.

Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Rappel, la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire est arrêtée au vendredi 13 janvier 2017.

En complément des informations présentées lors de la réunion mensuelle du 05 octobre 2016 (voir le compte rendu) nous joignons aujourd'hui en annexe :

- la fiche d'appel à candidature au poste de membre du Conseil d'Administration 2017,
- une note explicative du déroulement des votes du CA et du Bureau.

La liste des candidats sera arrêtée lors de la réunion mensuelle du 5 décembre 2016.

La cotisation annuelle 2017 est maintenue à 40,00 euros par adhérent.

La notion de cotisation couple n'est plus à l'ordre du jour. Cela nous obligerait à comptabiliser les couples comme deux membres et entraînerait de facto une incidence financière sur notre fonctionnement, et en particulier sur nos cotisations (Assurances, FFVE, ...) Le seuil de 49 adhérents est à retenir pour garder notre fonctionnement actuel.

La convocation de tous les adhérents à cette AGO sera envoyée en temps voulu, et se tiendra donc à la Maison Carrée. Pour info HRA prendra en charge une partie du coût des repas et boissons qui suivront notre réunion.

Préparation de la sortie de pentecôte 2017 (3-4-5 juin) :

Serge Rey organise cette sortie dans la Drome Provençale et nous indique que les réservations doivent être lancées dès à présent. Il nous propose une auberge de 18 chambres (sibourgs.com) à Bourdeaux, dont le coût de la demi-pension est de 104,00 euros par couple et par nuitée (prix base 2016)

Se sont portés candidats pour cette sortie :

L. Almeida	R. Philippe	R. Ferlat	P. Chartier
P.E Desvignes	C. Voirin	H. Kalfon	R. Valente
Y. Morin	J.L. Jacquenod	J.P. Pons	C. Giai-Levrat
S. Rey	A. Schotter	D. Panse	R Dubessy
B. Beurrier	B. Cantenot	J.B. Clavel	

Soit 16 couples et 3 personnes isolées

Questions diverses :

Nous notons la démission de Jean-Pierre Forge du conseil d'administration de HRA en date du 25/10/2016.

Une surcharge d'activité liée à ses contraintes municipales justifie cette décision.

Fin de la Réunion à 20h30

Prochains rendez-vous :

Réunion mensuelle HRA : le 5 décembre 2016, 19h30 à la Maison Carrée.

Assemblée Générale Ordinaire : le vendredi 13 janvier 2017, 18h30 à la Maison Carrée